



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHIDRAC

LE VENDREDI 26 MAI 2023

PROCÈS VERBAL DE LA 3ème SÉANCE DE L'ANNÉE 2023

- Date de la convocation : 22 mai 2023
- Conseillers en exercice : 12
- Conseillers présents : 10
- Pouvoirs : 1
- Publication de la liste : 31 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six mai à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Chidrac se sont réunis, salle de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT, Maire.

Présents (10) : Marie-Thérèse BALDUCCI, Thierry DIONNET, Audrey FABRE, Patrice GUILHOT, Marie-Paule HERMET, Patrick KINDT, Frédéric MANGANE, Jean-Paul PARRAIN, Maxime PERON. Patrick ROCCAZZELLA.

Absents Excusés (2) : Carmen MORENO, Catherine SZEZUREK

Pouvoirs (1) : Carmen MORENO donne pouvoir à Thierry DIONNET.

Quorum : 10/12

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Audrey FABRE est élue secrétaire de séance

Ordre du jour de la séance :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du précédent Conseil municipal
- 2) Décision modificative budgétaire afin de pouvoir régler les achats de matériel
- 3) Commande du matériel destiné à la cuisine de la salle des fêtes
- 4) Signature d'un bail emphytéotique pour un champ solaire au lieu-dit « Four à chaux »
- 5) Utilisation du FIC pour le RPI du château de Saint-Cirgues (école)
- 6) Suez : finalisation de la commande pour le contrôle des bouches d'incendie
- 7) Désignation des membres de la commission électorale
- 8) Modification des tarifs de location de la salle des fêtes
- 9) Expropriation du propriétaire de l'ensemble immobilier situé rue des Escargots et rue des Nobles en vue de la création d'une voirie de raccordement (dossier pris en charge par EPF SMAF)
- 10) Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal de la séance du précédent conseil municipal

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

2) Délibération n° 2023.14.1

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – ACHAT OUTILLAGE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir un virement de crédit pour permettre le règlement des achats d'outillage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder au virement de crédits suivants :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21/2157/82	Matériel et outillage de voirie	8 000,00
Total		8 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
23/2315/92	Installations Matériel et outillage techniques	8 000,00
Total		8 000,00

Nombre de Votants : 11

Nombre de Pour : 11

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

3) Délibération n° 2023.15.2

Objet : RENOVATION SALLE DES FETES – ACHAT MATERIEL CUISINE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que pour continuer a rénovation de la salle des fêtes, il est nécessaire de procéder à l'achat de nouveau matériel destiné à la cuisine :

- Four
- Grille inox
- Réchaud électrique
- Tables centrales à roulettes
- Plonge et douchette
- Casier de lavage
- Percolateur
- Four micro-ondes

Le coût de ces achats est d'environ 7 600 € H.T selon devis de l'entreprise AUGERE POUMARAT du 19 mai 2023.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accepter le renouvellement du matériel de la cuisine et le montant proposé par la société AUGERE POUMARAT (devis complet sauf l'achat de la friteuse).

La commune devant en priorité repeindre la cuisine avant d'installer le matériel, la salle des fêtes sera indisponible à la location du 26 juin au 11 août 2023.

Nombre de Votants : 11

Nombre de Pour : 11

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

La commande du matériel interviendra pour une livraison début juillet 2023.

4) **Signature d'un bail emphytéotique pour un champ solaire au lieu-dit « Four à Chaux »**

La décision est reportée en raison de plusieurs interrogations.

5) **Délibération n° 2023.16.3**

Objet : Approbation de la demande de subvention FIC 2023 pour le dossier de création du groupe scolaire dans le château de la commune de St-Cirgues-sur-Couze.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la programmation des travaux pour la création du groupe scolaire dans le château de la commune de St-Cirgues-sur-Couze et explique qu'une demande de FIC pour l'année 2023 peut-être faite auprès du Conseil Départemental et ce à titre exceptionnel pour ce projet intercommunal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décide :

- De donner son accord pour qu'une demande de subvention FIC 2023 soit faite auprès du Conseil Départemental pour la réalisation du projet intercommunal : Création du groupe scolaire dans le château de St-Cirgues-sur-Couze.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à ce projet, si nécessaire. Sachant que la commune de St-Cirgues-sur-Couze qui est porteuse du projet devra tenir la commune de Chidrac de l'évolution de celui-ci.

Nombre de Votants : 11

Nombre de Pour : 11

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

6) **Délibération n° 2023.17.4**

Objet : CONTRAT PRESTATION DE SERVICE SUEZ - ENTRETIEN POTEAUX INCENDIE

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de maintenir l'entretien des bouches d'incendie de la commune et fait part de la proposition de renouvellement de contrat de prestation de service de la société SUEZ pour l'entretien tous les deux ans des 10 bornes incendie présentes sur la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De donner son accord pour le renouvellement du contrat avec la société SUEZ pour l'entretien des bouches d'incendie présentes sur la commune pour un montant de **1 152 € TTC** (tous les deux ans),
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer ce contrat pour **4 ans** et ordonner le règlement des factures établies tous les deux ans après le passage de la société.

Nombre de Votants : 11

Nombre de Pour : 11

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

7) **Désignation des membres de la commission électorale**

Nous avons pour l'instant 3 noms à proposer : Thierry DIONNET, Patrick ROCCAZZELLA et Audrey FABRE ;

Il manque 3 noms.

Cette désignation sera donc à compléter au prochain conseil municipal.

8) **Modification des tarifs de location de la salle des fêtes**

Suite à l'augmentation du coût de l'énergie, nous sommes en cours d'analyse des consommations d'électricité.

Le but étant d'augmenter les tarifs de location afin de prendre en considération ces augmentations, nous reviendrons sur le montant de l'augmentation une fois l'analyse terminée pour mise en application des nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2024.

9) **Expropriation du propriétaire de l'ensemble immobilier situé rue des Escargots et rue des Nobles en vue de la création d'une voirie de raccordement (dossier pris en charge par EPF SMAF)**

Un accord de principe est donné concernant l'expropriation.

Le dossier va suivre son cours.

Nombre de Votants : 11

Nombre de Pour : 11

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

10) **Questions diverses**

• **Stationnement Rue des Vernades :**

Un courrier d'information ainsi qu'un post sur la page Facebook de la mairie ont été diffusés.

Le stationnement devient problématique particulièrement aux horaires scolaires et de cantine.

Les enfants, le personnel communal et les habitants étant obligés de passer sur la route sont en situation de danger surtout au niveau de la zone où les véhicules ne se croisent pas.

• **Bibliothèque :**

La bibliothèque sera fermée pour 3 semaines du 30 mai au 20 juin 2023 en raison d'une réorganisation totale.

• **Sens de circulation :**

Pour envisager toutes les possibilités, une nouvelle piste est en cours : feu alternant sur la rue des Vernades. Cette installation est de plus en plus courante sur les communes.

• **Miroirs de sécurité :**

Prévision d'installation de miroirs de sécurité à la sortie de la rue des Escargots au niveau de l'arrêt de bus, ainsi qu'un en bas de l'impasse des Champs.

• **Projet de l'espace jeunes et du centre de loisirs :**

Projet pédagogique pour peinture ludique et graphique sur les murs des locaux du bâtiment multiculturel.

Un rendez-vous est à prévoir avec Mathieu Mazert, animateur de l'espace jeunes ou Johanna Fernandes, responsable du centre de loisirs.

Signatures :

Patrick KINDT, Maire et Président de séance



Audrey FABRE, secrétaire de séance